



*Les petites nouvelles*  
*Septembre 2021*

Bonjour chers parents,

C'est avec grand plaisir que je me joins à l'équipe de l'école primaire de St-Sauveur. Après avoir dirigé les écoles Chante-au-vent, Mgr Ovide Charlebois, Fleur-des Neiges et St-Joseph au cour de ces 16 dernières années, je retrouve une école où j'ai enseigné en 5<sup>e</sup> année il y a 19 ans et où ma conjointe, a aussi enseigné et occupé le poste de directrice adjointe plusieurs années!

C'est donc avec plaisir que je vais travailler avec et pour vos enfants à diriger cette très belle équipe-école à préserver l'excellente réputation de cette institution et aussi à la faire avancer en y ajoutant ma couleur. Je tiens à remercier Caroline Archambault pour les années d'excellents services et à lui souhaiter bonne chance dans ses nouveaux défis.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Stéphane Pilon".

*Stéphane Pilon*  
*Directeur*

## Journée pédagogique

Le mercredi 17 septembre est une journée pédagogique, nous vous rappelons que les enfants doivent être inscrits au service de garde pour participer à l'activité. Vous pouvez contacter Nadia au 450-227-2686 option 2 à de la Vallée ou Annie au 450-227-2660 option 5

## Horaire des élèves

Vous trouverez en fichier joint les horaires de deux pavillons.

## Retard et assiduité

Merci de laisser votre enfant au secrétariat, le matin lorsqu'il arrive en retard. L'heure de son arrivée sera notée à son dossier. Il peut se diriger seul vers sa classe. Il développe ainsi son autonomie.

Nous comptons sur vous pour que votre enfant soit ponctuel à l'école. L'heure du début des classes est à 8 h 05 pour le pavillon De la Vallée et à 8h00 pour le pavillon Marie Rose. Lorsqu'il arrive en retard, l'enfant manque les explications du début de la journée et peut déranger le groupe qui est déjà au travail. Des retards fréquents sont dérangeants pour votre enfant. Merci d'y porter une attention particulière.

## Absence

Lorsque votre enfant doit s'absenter de l'école, vous devez impérativement appeler à l'école pour le signifier, **le mot à l'agenda ne suffit pas.**

## Bénévolat à l'école et antécédent judiciaire

Depuis le 1er juillet 2007 à la CSSL, toute personne œuvrant auprès d'enfants (mineurs) doit faire la preuve qu'elle n'a aucun antécédent judiciaire. Pour ce faire vous devez remplir le formulaire et nous le retourner avec une photocopie de votre carte d'assurance maladie ou permis de conduire. Ainsi, si vous prévoyez vous impliquer au niveau de l'école, cette démarche est nécessaire pour vous permettre de faire du bénévolat. Ce formulaire doit être complété une seule fois et suivra le dossier de votre enfant jusqu'à sa 6e année. Toutefois, il est de la responsabilité du parent de nous aviser à l'intérieur de 10 jours si sa situation judiciaire change.

## Cafétéria

L'école offre aussi aux élèves qui le désirent le service de dîners chauds et froids. Notre concession alimentaire présente aux élèves et aux membres du personnel une variété d'aliments sains et savoureux qui respectent la politique alimentaire de la commission scolaire. Vous trouverez le menu de septembre et la marche à suivre pour l'inscription en fichiers joints à ce message.



N'oubliez pas de fournir une collation à votre enfant s'il mange à la cafétéria le midi. Ne pas oublier de fournir des ustensiles dans la boîte à lunch.



## Photo scolaire

Le photographe (IsaB Photographie) sera à votre école pour la séance de photos (individuelles et groupes). Les parents sont libres d'acheter les photographies. Le polo est obligatoire.

- Pour le pavillon Marie-Rose : 14-15-16 septembre 2021
- Pour le pavillon de la Vallée : 20-21-22-23 septembre 2021

## Tenue vestimentaire

L'école primaire de St-Sauveur a adopté un code vestimentaire : un polo uni gris ou bleu est obligatoire. Il est possible d'ajouter une veste ou un coton ouaté avec capuchon, uni sans marque (ou avec logo de l'école).

Vous pouvez vous procurer ces vêtements au magasin PERFORMANCE (avec le logo de l'école) située au 333, rue Principale à Saint-Sauveur, au coût de 20 \$ taxes incluses OU faire l'achat d'un polo au magasin de votre choix en respectant les couleurs.

Une veste de couleur bleue unie ou grise, (avec fermoir) et un coton ouaté avec capuchon gris sont également vendues au coût de 29,95 + taxes. Merci de nous aider à appliquer notre code **vestimentaire**.

Le costume d'éducation physique (short, chandail et espadrilles) est obligatoire pour des raisons d'hygiène.

Cependant pour les élèves du préscolaire et 1<sup>er</sup> cycle, nous demandons des vêtements souples et des espadrilles.

Le polo n'est pas obligatoire pour le cours d'éducation physique. La participation est obligatoire et seul un papier du médecin exemptera l'élève de ses cours.

## Communication avec les enseignants

Vous voulez communiquer avec l'enseignant(e) de votre enfant? La meilleure façon est via l'agenda. L'enseignant(e) pourra vous répondre via l'agenda ou par un appel téléphonique.

## Courriels

La majorité des documents de la part du secrétariat vous seront acheminés par courriel dans le but de faciliter la communication entre l'école et vous et afin de réduire la consommation de papier.

Prenez le temps de lire régulièrement vos messages courriel, car des renseignements importants relatifs à la vie scolaire de vos enfants s'y trouveront, tel que :

- ✓ L'info parent mensuel;
- ✓ Les listes du matériel scolaire

Veuillez-vous assurer que l'adresse courriel est à jour au dossier de votre enfant.

**Noter qu'en tout temps vous pouvez communiquer avec nous si vous désirez un document en particulier en papier. Nous vous l'enverrons via le sac à dos de votre enfant.**

## Transport scolaire



Nous vous rappelons que, tout comme l'année dernière, il est possible d'obtenir le numéro d'autobus directement sur le portail parents Mozaïk à partir du 23 août 2021.

## Garde partagée

Vous devez faire une demande sur le site du centre de Services scolaire, **remplir le formulaire à l'onglet garde partagée**, si vous désirez avoir du transport pour votre enfant et que celui-ci est en garde partagée. Cette demande est renouvelable à chaque année et elle sera traitée par le service du transport du Centre de Service Scolaire à partir d'octobre.

## Sortie des élèves le midi

Nous vous informons que chaque élève qui sort dîner à l'extérieur et qui habituellement dîne à l'école doit obligatoirement être accompagné d'un adulte répondant c'est-à-dire, son père, sa mère ou tout autre adulte autorisé par les parents.

**Aucun élève ne sera autorisé à sortir de la cour sans note écrite au dossier de la part du parent. Les demandes des parents par téléphone ne seront pas acceptées.**

Ces mesures ont été mises en place afin d'assurer la sécurité des élèves et d'éviter les nombreux problèmes qui nous sont rapportés de la part des automobilistes et des commerçants.

Bien sûr, pour nous, il s'agit avant tout de protéger les élèves.

Merci de votre collaboration!



**École primaire de Saint-Sauveur**  
**De la vallée : 167, Principale**  
**Marie-Rose : 35, rue Filion**

<b>Pavillon De La Vallée : (450) 227-2686</b>	<b>Option</b>	<b>Pavillon Marie Rose : (450) 227-2660</b>	<b>Option</b>
Absences des élèves	1	Absences des élèves	1
Le service de garde	2	Le service de garde	5
Le secrétariat	3	Le secrétariat	3
Service de psychoéducation	7	Service de psychoéducation	6

**Courriel :** [marierose@cslaurentides.qc.ca](mailto:marierose@cslaurentides.qc.ca)  
[vallee@cslaurentides.qc.ca](mailto:vallee@cslaurentides.qc.ca)

**Site internet:** <https://www.ecoleprimairedest-sauveur.com/>